

CERTIFICAT DE DROIT TRANSNATIONAL (CDT)

Aux étudiants ayant réussi au moins deux années d'études de droit ou ayant obtenu au moins 120 crédits en droit et étant inscrits dans une formation juridique de base, la Faculté propose un programme complémentaire en droit transnational (CDT). Cette formation met l'accent sur le droit comparé et l'harmonisation des règles en droit international privé et en droit international public, y compris en droit communautaire. Le certificat permet aussi de suivre des enseignements à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) et à l'Institut européen de l'Université de Genève (IEUG). Le programme du CDT s'étend sur 2 semestres et permet d'obtenir 30 crédits.

2 semestres 30 crédits	1 enseignement obligatoire 6 crédits
	4 enseignements complémentaires 24 crédits



MAÎTRISES UNIVERSITAIRES EN DROIT

A l'issue du baccalauréat, la Faculté de droit propose plusieurs maîtrises au choix (description p. 11-12):

MAÎTRISE EN DROIT¹

MAÎTRISES THÉMATIQUES EN DROIT

- économique¹
- international et européen¹
- civil et pénal¹
- de l'action publique¹

MAÎTRISE INTERDISCIPLINAIRE SPÉCIALISÉE

- en droit du vivant

Plan d'études

L'obtention de la maîtrise universitaire en droit permet d'obtenir 90 crédits. La durée type des études est de 3 semestres. Il est cependant possible de prolonger ce délai jusqu'à 6 semestres.

Langue d'enseignement

Les enseignements se déroulent en français, une connaissance passive de l'allemand est vivement recommandée.

Conditions d'admission

L'admission à cette formation requiert un baccalauréat universitaire en droit.

3 semestres (max. 6 semestres) 90 crédits	6 enseignements fondamentaux 36 crédits
	6 enseignements à option 36 crédits
	Mémoire et séminaire 18 crédits Le mémoire est rédigé dans le cadre d'un séminaire. Il est néanmoins possible de rédiger le mémoire hors séminaire (12 crédits) et de le compléter par une option supplémentaire (6 crédits).

¹ Programmes pouvant être suivis en formation bilingue (voir page 14).



MAÎTRISE EN DROIT

La maîtrise universitaire en droit assure une formation complète en droit, qui permet aux diplômés d'entrer directement dans le monde du travail. Elle donne aux étudiants, grâce au choix qui leur est offert dans le cadre des enseignements à option et du mémoire, la possibilité d'acquérir une formation générale dans différents domaines de la science juridique.

MAÎTRISES THÉMATIQUES EN DROIT

économique

La maîtrise universitaire en droit économique assure une formation complète en droit, qui permet aux diplômés d'entrer directement dans le monde du travail. Elle donne aux étudiants, grâce au choix qui leur est offert dans le cadre des enseignements fondamentaux et du mémoire, une formation générale et met un accent sur des sujets liés à l'entreprise, la finance, la fiscalité et la concurrence.

international et européen

La maîtrise universitaire en droit international et européen assure une formation complète en droit, qui permet aux diplômés d'entrer directement dans le monde du travail. Elle donne aux étudiants, grâce au choix qui leur est offert dans le cadre des enseignements fondamentaux et du mémoire, une formation générale et met un accent sur des sujets liés à la paix et la coopération, aux organisations internationales, à l'Union européenne, au commerce et à l'individu dans la société internationale.

MAÎTRISES THÉMATIQUES EN DROIT
(SUITE)
de l'action publique

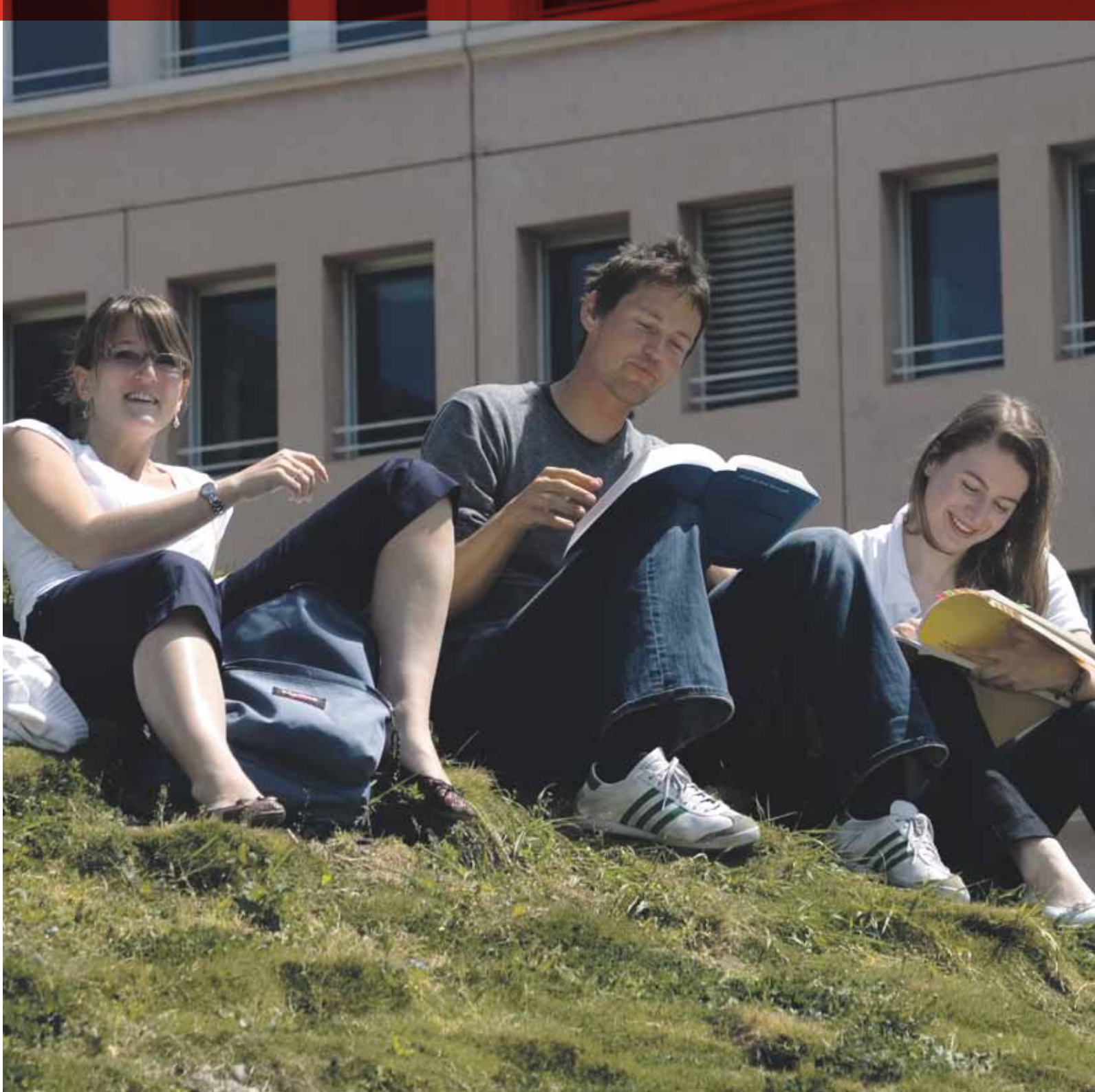
La maîtrise universitaire en droit de l'action publique assure une formation complète en droit, qui permet aux diplômés d'entrer directement dans le monde du travail. Elle donne aux étudiants, grâce au choix qui leur est offert dans le cadre des enseignements fondamentaux et du mémoire, une formation générale et met un accent sur des sujets liés à l'intérêt général, aux services publics, au domaine social et à l'environnement.

civil et pénal

La maîtrise universitaire en droit civil et pénal assure une formation complète en droit, qui permet aux diplômés d'entrer directement dans le monde du travail. Elle donne aux étudiants, grâce au choix qui leur est offert dans le cadre des enseignements fondamentaux et du mémoire, une formation générale et met un accent sur des sujets liés au droit de la famille, au patrimoine, à la responsabilité, aux infractions et à la justice pénale.

**MAÎTRISE INTERDISCIPLINAIRE
SPÉCIALISÉE**
en droit du vivant

Ouvert aussi aux non-juristes, ce diplôme se destine aux détenteurs d'un baccalauréat universitaire des Facultés de médecine, des sciences, de psychologie et des sciences de l'éducation ou des sciences économiques et sociales. La formation est centrée sur les problèmes juridiques liés au droit médical et des biotechnologies (droits de la personne lors de transplantations d'organes, analyses génétiques, procréation médicale assistée, cellules souches). Le plan d'études développe aussi les thèmes de la propriété intellectuelle du vivant, des organismes génétiquement modifiés (OGM) et des contrats de transferts de technologies.



MAÎTRISES UNIVERSITAIRES BILINGUES

avec l'Université de Bâle

La maîtrise bilingue est une formation juridique offerte en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université de Bâle. Ce cursus allie les connaissances linguistiques à la maîtrise du droit et permet d'obtenir un diplôme décerné par deux universités suisses.

Il est possible d'effectuer ce cursus bilingue dans les programmes suivants:

- Maîtrise en droit (Freies Masterstudium)
- Maîtrises thématiques: en droit international et européen (Transnationales Recht), en droit de l'action publique (Verwaltungsrecht), en droit civil et pénal (Generalis), en droit économique (Wirtschaftsrecht)

Plan d'études

La maîtrise bilingue en droit est acquise après l'obtention de 90 crédits, dont au minimum 30 dans chacune des deux Facultés. Les étudiants s'immatriculent soit à Genève, soit à Bâle.

Langue d'enseignement

Une bonne connaissance de l'allemand et du français est indispensable.

Conditions d'admission

L'admission à cette formation requiert un baccalauréat universitaire en droit.

3 semestres (max. 6 semestres) 90 crédits	Maîtrise bilingue en droit90 crédits dont: 30 crédits au minimum dans chacune des deux facultés 22 crédits Mémoire et séminaire
	Maîtrises bilingues thématiques90 crédits dont: 30 crédits au minimum dans chacune des deux facultés 30 crédits au minimum d'enseignements relevant de la thématique choisie 22 crédits Mémoire et séminaire
	Le mémoire est rédigé dans le cadre d'un séminaire. Il est néanmoins possible de rédiger le mémoire hors séminaire (16 crédits) et de le compléter par une option supplémentaire (6 crédits).

MAÎTRISE D'ÉTUDES AVANCÉES ET DOCTORAT

MAÎTRISE D'ÉTUDES AVANCÉES (LLM/MAS)

Après l'obtention du diplôme de maîtrise universitaire en droit, le juriste peut poursuivre une spécialisation qualifiante d'une ou deux années. La Faculté de droit propose cinq maîtrises d'études avancées, dont l'admission se fait sur dossier:

- Droit bancaire et financier (Banking & Finance)
www.unige.ch/llm
- Droit fiscal (Tax)
www.unige.ch/llm
- Droit international humanitaire et droits humains (International humanitarian Law and Human Rights)
www.adh-geneve.ch/formation/master.php
- Règlement international des différends (International Dispute Settlement)
www.mids.ch
- Administration et technologies du sport (Sport Administration and Technology)
www.aists.org/MSA.html

DOCTORAT

La thèse de doctorat en droit nécessite l'acquisition d'une maîtrise universitaire en droit. Elle peut aussi s'effectuer après l'obtention du MAS. L'admission se fait sur dossier. Aux chercheurs et aux doctorants, la Faculté de droit offre notamment la possibilité de bénéficier des compétences de ses centres de recherche actifs dans les domaines tels que la technique et l'évaluation législative, le droit bancaire et financier, le droit international humanitaire et les droits humains, le droit européen, le droit de l'art ainsi que le droit de l'environnement.
www.unige.ch/droit/etudes/formation/doctorat.html
www.unige.ch/droit/recherche.html